



Commission Arc Atlantique

Compte rendu du séminaire
organisé par le groupe de travail «Pêche»
de la Commission Arc Atlantique
le 26 février 2015 à Nantes (Pays de la Loire-France)

Les présentations PowerPoint des intervenants sont disponibles sur notre site internet depuis le lien suivant: www.arcatlantique.org

Contexte

Ce séminaire a été organisé à l'aimable invitation de Mme Adeline L'Honen, Conseillère régionale de la Région Pays de la Loire et Présidente du groupe de travail Pêche de la Commission Arc Atlantique. Il a permis de réunir deux députés européens, des élus régionaux, ainsi que des acteurs socio-économiques du secteur de la pêche dans les Régions atlantiques sur le thème du «Futur de la pêche dans l'Arc Atlantique: régionalisation de la Politique Commune de la Pêche». Cette thématique a été déclinée en deux tables rondes:

TABLE RONDE 1: Le soutien des Régions à la filière halieutique en Atlantique - Une expertise à valoriser

TABLE RONDE 2: Comment mettre en œuvre la PCP au niveau du bassin maritime atlantique ?

TABLE RONDE 1 : Le soutien des Régions à la filière halieutique en Atlantique: une expertise à valoriser - Modérateur: Giuseppe Sciacca

✓ **Adeline L'Honen**, Conseillère régionale des Pays de la Loire et Présidente du groupe de travail Pêche de la Commission Arc Atlantique

Adeline L'Honen ouvre le séminaire en rappelant l'importance du groupe de travail Pêche de la Commission Arc Atlantique. Elle a réaffirmé l'engagement de la Région Pays de la Loire dans la coopération régionale à échelle européenne comme en témoigne sa participation à plusieurs projets européens. La Région Pays de la Loire est également suppléante de la Cantabrie (Présidence de la Commission Arc Atlantique) au Bureau politique de la CRPM.

Mme L'Honen a ensuite mis l'accent sur la nécessité de capitaliser sur les expériences passées pour aborder avec succès la nouvelle période de programmation dans des domaines spécifiques tels que l'obligation du zéro rejet, la sélectivité des engins, la modernisation des navires de pêche, la protection de la pêche côtière artisanale, la valorisation des produits halieutiques, l'aquaculture ou encore la protection de l'environnement côtier.

- ✓ **Ricardo Serrão Santos**, Député européen, Membre de la Commission Pêche du Parlement européen: «*Quels outils/financements pour mettre en œuvre la PCP à l'échelle du bassin maritime atlantique?*»

Ricardo Serrão Santos a introduit son propos en rappelant brièvement le fonctionnement général du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) dans le cadre de la PCP, notamment sur les questions de développement durable. Il a ensuite rappelé les opportunités de financement dans des domaines spécifiques:

- Partenariats entre scientifiques et pêcheurs visant à favoriser les transferts de connaissance ;
- Propositions innovantes pour la préservation des ressources biologiques marines ;
- Protection et restauration de la biodiversité marine ;
- Lutte contre le changement climatique et amélioration de l'efficacité énergétique des navires de pêche.

Il a ensuite souligné une des nouveautés de cette période de programmation: la possibilité de croiser différentes sources de financement (combinaison du FEAMP avec HORIZON 2020, COSME ou encore LIFE, par exemple). Pour finir, il a présenté le processus décisionnel du Parlement européen, pour la première fois codécideur sur la Politique Commune de la Pêche, et a souligné la difficulté à définir une position commune sur la question relative à l'interdiction des rejets au sein du Parlement européen.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de Ricardo Serrão Santos

- ✓ **Stéphane Travert**, Député français et Conseiller régional pêche de la Basse-Normandie (France): «*L'aquaculture comme filière d'avenir pour les Régions atlantiques*»

Stéphane Travert a présenté la filière aquacole dans la Région Basse-Normandie en soulignant le très fort potentiel de l'aquaculture: 350 entreprises, 3200 emplois directs et 11000 emplois indirects.

Il a précisé les secteurs dans lesquelles la Région était particulièrement dynamique: l'ostréiculture, la pisciculture marine, l'algoculture et l'élevage de mollusques.

Stéphane Travert a notamment souligné que la Basse-Normandie avait décidé de flécher 30% du FEAMP pour l'aquaculture en Basse Normandie. Pour finir, il a fait le lien avec d'autres secteurs d'activités fortement liés aux activités aquacoles: les infrastructures, la recherche, l'éducation, la construction navale ou la rénovation (bateaux de pêche), etc.

- ✓ **Juan Carlos Maneiro Cadillo**, Secrétaire général pour la pêche de la Galice (Espagne): «*La petite pêche côtière*»

Juan Carlos Maneiro Cadillo a commencé sa présentation en rappelant quelques données générales sur la pêche côtière artisanale en Galice qui représente quelques 3800 navires, plus de 5000 emplois, 60 millions d'euros, soit 22% des débarquements. La Galice dispose de 51% de l'enveloppe FEAMP espagnole.

Il a poursuivi son propos en proposant une analyse de la pêche côtière artisanale en Galice:

- **Forces:** petites entreprises viables, large utilisation d'engins fixes, effet positif sur le tissu social des petites communautés, source de travail non négligeable, faible consommation d'énergie.
- **Faiblesses:** disparités de revenus, faible contribution au revenu de la Région, faible dynamisme économique (vieillesse de la flotte), peu ou pas d'investissements, petits navires.
- **Opportunités:** arguments de vente (produits locaux, artisanaux, écologiques), différenciation des produits, plus grande facilité d'adaptation et d'application des avancées technologiques.
- **Menaces:** détérioration de l'environnement et diminution des ressources halieutiques, concurrence de l'espace côtier, introduction des Quotas Individuels Transférables.

En dehors du soutien financier apporté par l'UE, Juan Carlos Maneiro Cadillo a souligné que plusieurs mesures devraient être adoptées pour soutenir la pêche côtière artisanale: des **mesures environnementales** (améliorer l'environnement des zones marines côtières), des **mesures sociales** (renforcer le tissu social et la résistance des communautés côtières pour éviter le dépeuplement des zones rurales côtières), des **mesures économiques** (favoriser l'innovation), ainsi que des **mesures de gouvernance** (mise en place de licences pour faciliter les contrôles et en réduire les coûts et préserver les espèces protégées).

Juan Carlos Maneiro Cadillo a conclu sur la nécessité d'établir un traitement différencié de la pêche côtière artisanale et de favoriser son développement.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de Juan Carlos Maneiro Cadillo

- ✓ **Christophe Clergeau**, 1^{er} Vice-Président de la Région Pays de la Loire (France): «*Vers une flotte atlantique plus durable et plus sûre: l'engagement de la Région en faveur de la construction des bateaux du futur un atout socio-économique pour le bassin atlantique*»

Christophe Clergeau indique que la Région Pays de la Loire a choisi de développer un projet sur la propulsion hydrogène dans le cadre de l'appel à projet «Navires du futur» lancé par la France visant la pérennité de la filière pêche et la modernisation des navires. Le choix de la propulsion hydrogène s'explique par le développement de l'énergie éolienne *offshore* dans la Région: volonté de stocker l'énergie éolienne sous forme d'hydrogène qui serait mis à disposition sur circuit court dans les ports de la Région. Deux démonstrateurs sont en développement, dont un en Pays de la Loire, «Philippine» (navire de 12 mètres) pour effectuer un test pendant un an. Les enjeux du projet sont la réduction de la facture énergétique, l'amélioration des conditions de travail (surdit , sant ), concourir à une pêche durable dans la logique de la croissance bleue.

Christophe Clergeau conclue en soulignant que l'interdiction par l'UE du subventionnement du renouvellement de la flotte dans le FEAMP reste toutefois un obstacle.

- ✓ **Rodrigo V. Oliveira**, Sous-Secrétaire régional de la présidence pour les relations extérieures – Gouvernement Régional des Açores (Portugal): «*L'innovation au service de la valorisation des produits de la pêche ou problématiques environnementales*»

Rodrigo V. Oliveira présente brièvement les Açores: 9 îles, Région portugaise autonome, faibles ressources halieutiques, 2,5% du territoire du Portugal, 13% des captures, 20% des pêcheurs du pays, 20% des exportations de pêche. Les principaux défis pour la Région sont la formation, le développement de nouvelles technologies, la responsabilisation du consommateur. Pour le Gouvernement régional une des priorités consiste à diversifier les activités encore très concentrées (3000 pêcheurs, 600 bateaux, 4 usines de production de thon en conserve). Il conclue son propos en soulignant l'importance sociale et économique de la pêche pour les Régions Ultra-Périphériques.

- ✓ **Yvan Guiton**, Directeur de la mer, du développement maritime et du littoral - Région Bretagne (France): «*Algoculture - Quels défis et opportunités pour l'Arc Atlantique?*»

Yvan Guiton présente le programme BREIZH'ALG. La Région Bretagne a identifié l'algue comme un secteur prometteur et comme une réponse intéressante à la diminution draconienne de la flotte pour atteindre les objectifs de pêche durable. La Bretagne concentre la quasi-totalité de la production d'algue en France (laboratoires, centres de recherche, usines). Ce secteur de l'algue est identifié comme secteur à fort potentiel de croissance: production d'algue concentrée dans le Nord de la Bretagne (production de soude à base d'algue par exemple). L'algue est utilisé dans différents secteurs: cosmétique, pharmacie, secteurs industriels, alimentaire (quoique peu développé), emballages, etc. Le rôle de la Région est de mettre les acteurs en contact et de faire émerger des projets structurants en matière de culture et de récolte d'algue. L'éducation à la consommation d'algue pourrait permettre de développer ce marché en Europe à l'avenir.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de M. Yvan Guiton.

TABLE RONDE 2 : Comment mettre en œuvre la PCP au niveau du bassin maritime atlantique -

Modératrice: Pauline Caumont

- ✓ **François GATEL**, Secrétaire général de l'AGLIA: «Présentation du projet REDRESSE REDuction des REjets et Amélioration de la SElectivité dans le Golfe de Gascogne»

François Gatel introduit son propos en indiquant que la mise en place de la nouvelle PCP et de la politique du «zéro rejet» n'offre que deux solutions: ramener ensemble des captures à terre ou améliorer méthodes des captures. Les professionnels du Golfe de Gascogne ont opté pour améliorer les pratiques: «trier sur le fond plutôt que sur le pont». Sur le thème de la sélectivité, des engins sont déjà disponibles et utilisés (grille à langoustine, cylindre à mailles carrées, etc.). Reste à savoir comment mixer ces outils pour améliorer la sélectivité.

L'AGLIA est impliquée dans études ayant donné des résultats concrets sur merlu et langoustine: 30% des captures de merlu ont été épargnées (soit 14 millions d'individus) et entre 20 et 45% de langoustine (soit de 70 à 120 millions d'individus).

François Gatel présente ensuite le projet REDRESSE (Golfe de Gascogne) pour lequel l'AGLIA est porteur.

- Projet de 2 ans, d'une valeur d'un million d'euros financé par France Filière Pêche, IFREMER et 4 Régions françaises de la façade atlantique (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine).
- Objectifs: poursuivre les efforts pour améliorer la sélectivité, activité par activité et déterminer si les dispositifs sont efficaces ou non.
- Plusieurs phases dans la réalisation du projet: analyse des causes de rejet, mise en place d'indicateurs, test en situation réelle, évaluation socio-économique des impacts et communication pour transmettre les résultats aux professionnels du secteur.
- Les tests menés jusqu'à présent (notamment la méthode T90) ont donné de bons résultats.

En conclusion, les premiers résultats seront présentés en 2015 et évalués par la Commission européenne.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de François Gatel.

- ✓ **Jean-Marie Robert**, Secrétaire général du Conseil Consultatif Sud: «Présentations des résultats du projet GEPETO - Gestion des pêches à long terme à l'échelle transnationale»

Jean-Marie Robert rappelle en introduction l'exemple de l'anchois du Golfe de Gascogne: pêcherie fermée entre 2005 et 2010 du fait de l'annualité de la fixation des quotas de pêche et conséquences socio-économiques lourdes (abandon de 50% des flottilles). Les mécanismes de gestion actuels (multi-annuelle) ont pour but d'empêcher qu'une telle situation se reproduise. Les plans de gestion constituent la clef de voute de la nouvelle PCP pour atteindre les nouveaux objectifs et permet une meilleure intégration de l'aspect socio-économique (prise en compte des 3 piliers du développement durable). La régionalisation de la PCP doit permettre la création d'un troisième canal de consultation grâce aux comités consultatifs (travail sur la politique du « zéro rejet », par exemple).

Il présente ensuite le projet GEPETO (clôturé en 2014), financé par le programme Interreg-Espace Atlantique. Ses deux objectifs étaient de mettre en œuvre une gestion à long terme et de créer une base de connaissance. La nouvelle PCP appelle à un travail plus collaboratif (objectifs politiques plus complexes).

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de Jean-Marie Robert.

- ✓ **Kieran Moylan**, représentant de l'Assemblée Régionale Northern and Western (Irlande): «Présentation des résultats du projet MARNET sur les indicateurs socio-économiques maritimes dans l'Arc Atlantique»

Le projet Marnet a duré deux ans et demi et a été financé par Interreg-Espace Atlantique. Avec à l'origine du projet, la volonté des cinq États membres de l'espace atlantique d'apporter une réponse au manque d'indicateurs permettant de comparer les économies marines de ces États.

Ce projet a permis de réaliser un travail commun d'économétriciens, d'économistes marins et de statisticiens pour mettre au point une base de données d'indicateurs à plusieurs échelles (nationale, régionale et locale) sur l'économie maritime dans l'Arc Atlantique. Il a permis d'obtenir un ensemble de données sur les activités économiques et de les utiliser dans l'analyse du développement des secteurs concernés. 15 secteurs principaux sont abordés dont le tourisme dans les zones côtières (échelle régionale), l'éducation et le transport de biens.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de Kieran Moylan et vers le site web du [Projet Marnet](#)

✓ **Jean-Claude Cueff**, Président intérimaire du Conseil Consultatif Aquaculture: «*Mise en place, objectifs et fonctionnement du Conseil Consultatif Aquaculture: défis pour la coopération transnationale atlantique*»

La création du Comité Consultatif (CC) Aquaculture en mars 2015 répond à l'inadéquation entre l'aquaculture et la logique de la nouvelle PCP qui fonctionne par bassin halieutique. Le CC Aquaculture couvre toutes les activités aquacoles (poissons, mollusques, algues, etc.). À ce jour, une liste d'organisations souhaitant y siéger a été établie: plusieurs associations recensées par l'association européenne des producteurs de mollusques, 25 associations recensées par la FEAP (*Federation of European Aquaculture Producers*), 70 organisations d'obédience agricole (agriculteurs et éleveurs), société civile: 19 organisations environnementales, 2 organisations de consommateurs. L'expertise scientifique et vétérinaire est également considérée comme cruciale mais les représentants de ces organisations ne peuvent être membres.

L'objectif principal est de formuler des propositions ou des recommandations de gestion à la Commission européenne. Les défis actuels pour la coopération transatlantique (salmonidés, huîtres, turbo, algues) sont:

- Une croissance de consommation très rapide (8/9% par an). L'UE ne produit pas ce que son marché voudrait consommer.
- Les Régions administratives doivent jouer rôle dans planification zonale pour éviter de mélanger des problèmes créant des conflits (intérêts visuels, par exemple).
- Besoin d'identification des espèces propices.
- Souhait d'un plan zonal pour les aquaculteurs: accès aux licences de production, simplification des actes administratifs pour s'établir (démarches trop compliquées et trop longues actuellement).

En conclusion, Jean-Claude Cueff lance un appel aux Régions pour simplifier les démarches de création d'activité aquacole.

→ Lien vers la [présentation PowerPoint](#) de Jean-Claude Cueff

✓ **Mme Isabelle Thomas**, membre titulaire de la Commission Pêche du Parlement européen: «*Premier bilan sur la «régionalisation» de la nouvelle PCP*»

Isabelle Thomas rappelle le rôle essentiel du Parlement européen dans la rationalisation de la nouvelle PCP dont l'objectif était de mieux gérer la ressource en tenant compte des trois piliers du développement durable (économique, social et environnemental). Cependant, elle fait part de sa déception concernant la régionalisation de la PCP par rapport aux attentes de départ: tous les acteurs impliqués pensaient gagner plus de pouvoir: Commission européenne, Parlement européen, Régions, États. Ce point-là n'a été clair pour aucun des acteurs.

Selon Isabelle Thomas, le problème réside dans l'application des actes délégués qui ne laissent quasiment aucune prérogative au Parlement européen et au Conseil.

Elle pointe également l'inadaptation de certaines mesures trop radicales prises par la Commission européenne, répondant à une réalité limitée (ex: interdiction des filets dérivants à cause de la fraude en Italie).

En conclusion, Isabelle Thomas appelle la CRPM et la Commission Arc Atlantique à contribuer dès à présent à la préparation de la prochaine PCP et à s'assurer qu'une réelle régionalisation soit mise en place.